



Communiqué de presse

Le 49^e Congrès de l'ADF reporté à 2021



Communiqué des docteurs Joël Trouillet & Julien Laupie, Secrétaire généraux de l'ADF

Après la publication du décret du 13 août 2020 interdisant, pour le moment jusqu'au 31 octobre 2020, la tenue de tout événement de plus de 5 000 personnes et dans le contexte de force majeure actuel, le 49^e Congrès de l'ADF est reporté en 2021. Il aura lieu du 23 au 27 novembre 2021.

Deux raisons principales justifient cette décision :

1. Paris, sa proche banlieue et plus de 50 autres départements sont à ce jour considérés comme des zones de circulation active du coronavirus et l'ADF souhaite préserver la santé de ses congressistes, exposants, partenaires et équipes.
2. Les règles imposées de distanciation sociale contraignent trop fortement la tenue en salle des formations et la vie sur les stands de nos exposants.

Le respect légitime de ces protocoles hypothèque l'esprit convivial et humain de notre événement. Or, il n'est pas possible que le Congrès de l'ADF ne ressemble pas à un Congrès de l'ADF. S'il ne peut pas être ce formidable et unique lieu de rencontres professionnelles, il convient de le reporter pour qu'il reste intact et conforme à son esprit de qualité.

Nous ressentons tous une profonde émotion à l'annonce du report inédit du plus grand rendez-vous de toutes les composantes de la filière dentaire. Nous avons consacré près d'une année à l'imaginer. Il nous faut vite tourner la page de cette déception. Dès à présent, nous œuvrons pour 2021.

Nous sommes impatients de retrouver les femmes et les hommes de notre communauté professionnelle et nous continuerons d'agir à leurs côtés pour les Accompagner, les Défendre et les Former.